

Ainsi le critique ne doit-il pas fonctionner en vase clos dans le domaine formel, mais rendre compte de tous les échos culturels et originaux de l'œuvre. Une partie de la discussion fut centrée sur les romans dits « coloniaux », où la représentation de l'Afrique est souvent exotique, contradictoire. Il existe une dichotomie entre l'Afrique imaginée menant à un contre-exotisme dans la recherche du bon sauvage, par exemple, ou, comme chez Michel Leiris, à la recherche de soi-même, et l'Afrique réelle.

Il fut question des littératures nationales. Pour Fanon, par exemple, la nation était équivalente à la notion de continent. Pour d'autres, il s'agit d'Etats séparés. Pour certains, la conception nationale est équivalente à une conception patrimoniale. Il existe donc une certaine contradiction à ce sujet. L'Etat est-il pertinent comme découpage d'une littérature? Les cultures sont-elles contenues dans les frontières actuelles? Que mettre dans les littératures nationales: oralité, écriture transcrite, littérature française, etc.? D'autres ont suggéré qu'il fallait considérer la littérature africaine dans son ensemble et abattre les cloisonnements. Quoiqu'il en soit, il y a une carence d'outils et de pédagogie. Pédagogie qui devrait rendre compte du clivage qui existe et qui existera toujours entre l'art écrit et l'art oral. Il s'agit de voir dans ces deux arts une sorte de continuité. Si pour Albert Gérard cet art oral remplit toutes les fonctions, il n'en présente pas moins une faiblesse du fait même de sa petite portée. Cet art oral sera condamné à disparaître si les moyens de le transcrire n'existent point. Mais la plupart des écrivains africains sont obligés d'écrire dans une langue étrangère. Il se forme alors une langue « romane » qui est un facteur historique et qui présente des difficultés du point de vue de son contenu. Parfois il change et transforme le français dans un « bon » sens, parfois il le transforme dans un « mauvais » sens: Pour Albert Gérard, « ce mal écrire n'est pas un germe de ce que sera une langue future ».

Rappelons cependant qu'à chaque langue équivalait une vision du

monde, que chaque langue permet de faire entrevoir un arrière-plan culturel qui l'a suscité. Comme l'a dit quelqu'un, « la langue est la leur, mais le chant est le nôtre ». Si les problèmes linguistiques soulevés n'ont pas été résolus, il en fut de même du type de manuel qu'il faudrait adopter pour l'enseignement des textes africains. De tous les pays africains, il semble que le Cameroun soit à l'avant-garde de l'enseignement des littératures africaines sur le continent africain. Cet enseignement tant sur le plan universitaire que sur le plan secondaire, semble couvrir tous les domaines de la littérature africaine dans son ensemble. On fit remarquer que ce n'est que dans les années 68-70 que les experts ont recommandé la parité dans l'enseignement de la littérature africaine, à savoir deux heures de littérature africaine, deux heures de littérature française et une heure de langue et d'exercices linguistiques pour les deux littératures. Mais il fallut attendre 1980 pour que la disproportion toujours en faveur de la littérature française soit minimisée et que l'équilibre soit atteint. D'autre part, il est à remarquer que la prose est toujours un genre privilégié par rapport à la poésie. En matière de littérature orale, on a remarqué que si cette dernière n'occupe pas la place qui lui revient, c'est surtout par manque de formation des professeurs et aussi par manque de méthodes pédagogiques pour son enseignement, surtout au niveau du secondaire.

Les problèmes ont été posés. On a signalé que tout venait d'Europe et que tout se réalisait matériellement et financièrement en Europe. Il y aurait, semble-t-il, un effort à faire pour « décoloniser la littérature africaine ». L'importation du livre a baissé de 40 à 50%, actuellement au Nigéria à cause de la crise. Il faudrait d'une manière urgente, développer l'édition en Afrique, créer des revues qui puissent faire autorité, lutter contre la censure et instaurer au sein même du continent africain la relève de tout ce qui concerne l'édition.

Hédi Bouraoui
Strong College, York University
Toronto, Canada

Le colloque

La présence d'un Australien au Colloque de Bordeaux ne manquait pas d'intriguer quelques-uns: dans l'esprit de beaucoup de Francophones (européens ou africains), l'Australie, à la suite de l'Afrique, est récemment passée de l'inexistence au statut de l'exotique. Ma présence révélait peut-être simplement un indice de solidarité internationale des préoccupations intellectuelles, ainsi que de la formidable évolution des mentalités vis-à-vis des littératures africaines. En effet, au moment même où l'enseignement de celles-ci gagnait enfin droit de cité en Afrique et en France, un modeste programme du même genre démarrait sous ma responsabilité à l'Université de Sydney.

Trois constatations d'ordre général me paraissent résumer l'orientation globale de ces journées si riches en matière à réflexion:

- La très grande majorité des communications s'appliquait surtout à la description précise d'une situation de fait: les programmes en vigueur dans tel pays ou à telle université, la nature des réformes préconisées ou en cours, les politiques officielles, les difficultés d'application de celles-ci, le nombre d'élèves concernés par telle situation, les documents et outils de travail disponibles ou souhaités, etc. On a eu ainsi la possibilité d'avoir une large information, grâce aux analyses de chercheurs intimement concernés, sur un vaste éventail de situations prédominant en Afrique lusophone, anglophone, francophone, en Europe, au Canada. Cette masse d'informations a constitué l'un des points forts du colloque.

- Bien que chacun ait eu soin de marquer une insatisfaction relative devant l'état actuel des choses (normal: un colloque où l'on ne ferait que se féliciter des progrès accomplis serait un non-sens), on

vu des antipodes

ne pouvait manquer de constater que beaucoup de choses bougent, et à un rythme accéléré. Ceux qui ont fait œuvre de pionniers doivent malgré tout se réjouir de voir certaines idées qu'ils prônent depuis vingt ans prendre enfin racine, et ceux qui viennent les épauler en apportant des idées nouvelles doivent avoir eux aussi le sentiment exaltant de contribuer à une discipline en train de se définir.

● En rassemblant dans un même forum cette diversité impressionnante de sujets traités, cette masse considérable de connaissances acquises, le Colloque soulignait avec éclat l'envergure, insoupçonnée jusqu'il y a peu de temps, du domaine visé.

Les idées motrices

Il est naturellement impossible de rendre compte dans le détail de ce foisonnement ; on en aura d'ailleurs une idée en parcourant l'ensemble de ce numéro. J'essaierai simplement d'en dégager certaines idées-forces qui me paraissent particulièrement aptes à donner une nouvelle impulsion à une discipline dont la vocation est plus que jamais axée sur l'avenir. Inutile de préciser qu'il s'agit d'une vue personnelle, bien que je reprenne, sans les citer nommément, les propos de maints collaborateurs du Colloque.

En ce qui concerne l'ensemble des littératures africaines, on a beaucoup insisté, et à juste titre, sur leur pluralité, sur la diversité de leurs manifestations. Peut-être même aurait-on pu en tirer la conclusion logique : délaisser tout à fait le terme de « littérature » (auquel se sont accrochés tant de critères et de connotations propres à la tradition européenne) pour parler plutôt d'**expressivité** ou de **créativité verbale**.

Cette vue large ne saurait guère être que comparatiste, et même triplement comparatiste :

● Il conviendrait d'abord d'embrasser d'un seul coup d'œil **toutes** les manifestations de cette créativité à l'intérieur d'une même aire culturelle et/ou d'une même nation, c'est-à-dire :

– **la créativité traditionnelle** (y compris dans ses avatars contemporains, qui peuvent dans certains cas être écrits). Il est urgent de lui faire conquérir une place décente dans les systèmes scolaires modernes, car comme les élites de demain s'y formeront, tout ce qui ne s'y intégre pas risque de périr. Mais au-delà d'une simple survie, une telle intégration pourrait, dans de bonnes conditions, permettre à la créativité traditionnelle de reprendre de la vigueur, de participer réellement à la vie culturelle de l'avenir en versant ses acquis dans de nouvelles formes de créativité (pour les média électroniques, par exemple). Pour y arriver il faudra affûter encore les outils d'analyse disponibles (le plus souvent, jusqu'ici, purement linguistiques et/ou conçus pour d'autres régions culturelles) ; trouver le moyen de ne plus fossiliser la créativité traditionnelle en la réduisant à l'écriture ; élaborer des méthodes d'enseignement qui n'en dénaturent pas le caractère spécifique (utilisation pédagogique de ses détenteurs authentiques, présentation orale, spontanée, de l'intérieur de la culture concernée).

– **les littératures écrites en langues africaines** (là où elles existent). Là encore, le chemin passe par le système scolaire. L'exemple du yoruba montre qu'une telle intégration peut même constituer un stimulant efficace pour la croissance d'une littérature et que les multiples problèmes techniques peuvent à la longue trouver des solutions adéquates une fois les décisions politiques pertinentes prises. Mais la route est ardue et l'évolution forcément lente. Ce qui ne constitue pas une raison (au contraire !) pour ne pas commencer au plus tôt.

– **les littératures écrites en langues**

importées. De par le nombre des interventions, cette rubrique a occupé le devant de la scène. C'est normal si l'on considère qu'elles ont été la tête de pont dans la campagne pour faire reconnaître les littératures africaines, qu'elles sont aussi les plus connues par ceux qui aujourd'hui peuvent influencer le cours des choses. Mais c'est parfaitement aberrant pour peu qu'on essaie d'envisager la question à partir de la réalité culturelle en Afrique. De toute façon, beaucoup des problèmes évoqués sont communs à toutes ces littératures.⁽¹⁾ En gros, il s'agissait de la nature des rapports entre celles-ci et l'ensemble de la créativité africaine d'une part, entre celles-ci et la littérature métropolitaine correspondante d'autre part ; de l'élaboration d'une théorie littéraire adéquate à leur traitement pédagogique (thématique ? structuraliste ? formaliste ? éclectique ? proprement africaine ?) ; de la déchirure et de la stagnation culturelles provenant d'un faux bilinguisme (où le français, par exemple, bien que langue d'enseignement, n'est la langue authentique de presque personne) ; de l'influence, qui fut parfois négative, des coopérants et autres expatriés ; de la formation appropriée des enseignants ; des décalages entre politiques officielles et pratiques pédagogiques ; des résistances idéologiques à un assainissement de diverses situations ; des monstrueux obstacles matériels. Bref, de quoi nourrir une multitude de colloques.

– **la créativité populaire** dans ses rapports avec les littératures des élites, dans tous les cas (traditionnelles ou modernes) où cette distinction est opératoire. Enfermer la culture populaire et la culture d'élite dans des ghettos respectifs, c'est risquer d'étouffer toute créativité autochtone. Même hybrides, elles ont besoin l'une de l'autre pour se vivifier, car c'est à travers leurs rapports qu'une société parvient à définir progressivement ses

⁽¹⁾ Avec des variantes : j'ai cru comprendre, par exemple, que tout dans la production et la diffusion des textes que dans leur insertion dans le système scolaire et les moyens de les y traiter, l'Afrique « lusophone » n'était pas si bien placée que les pays « francophones », tandis que ceux-ci semblaient à leur tour plutôt désavantagés par rapport au Nigéria.

valeurs esthétiques, et même une partie de ses valeurs sociales. Une société qui se servirait de valeurs importées, toute faites, pour tourner le dos à sa créativité populaire, se condamnerait à perpétuer l'importation des valeurs. En Afrique, l'urbanisation chaotique et surtout la « transistorisation » constituent déjà une menace grave pour la créativité populaire, qui recule devant la marée américano-européenne ; si celle-ci en outre, est accompagnée d'une incompréhension ou d'un délaissement de la part des élites, c'en est fait d'une éventuelle rénovation culturelle, d'une spécificité africaine.

- Dans un deuxième temps, il s'agirait de considérer les rapports – convergences et différences – entre tous ces phénomènes de créativité chez soi et ceux de l'ensemble du continent africain.

- Enfin on passerait aux rapports entre la créativité verbale africaine et celle des autres régions culturelles du monde, y compris l'Europe. Entre autres avantages, on arriverait peut-être ainsi à accorder un statut égal aux corpus confrontés, et à ramener le rapport littérature « métropolitaine »/littérature africaine écrite en langues européennes à une perspective plus conforme à sa place réelle dans l'ensemble de la créativité africaine.

Centrer l'apprentissage de la créativité sur la culture maternelle pour en rayonner par la suite vers des cultures étrangères apparaît de plus en plus comme le **sine qua non** (sinon la garantie absolue) d'une véritable libération culturelle à long terme. Ce n'est pas un hasard si c'est la pratique de pays de culture authentiquement européenne. (Remarquons en passant que beaucoup d'entre eux, dont la France, gagneraient à pratiquer des réformes dans le sens inverse, c'est-à-dire en ouvrant plus largement leurs programmes scolaires sur les littératures étrangères et comparées.)

Pour réussir, un tel effort de rénovation des programmes serait accompagné d'une rénovation de l'histoire littéraire africaine. Il faudrait de nouveaux ouvrages de base qui, tenant compte des acquis théoriques récents en la matière, analyseraient les liens entre la créativité de chaque pays (ou ethnie ?)

et les conditions culturelles spécifiques qui ont présidé à son évolution. De tels ouvrages, fondés sur des recherches précises et approfondies, mettraient fin à la priorité accordée aujourd'hui à la littérature écrite en langues de colonisation, ainsi qu'aux généralisations hâtives et souvent mystificatrices. Ce ne sont d'ailleurs pas les seuls instruments de travail qui font défaut : bibliographies tenues à jour, répertoires des sources de documentation, disponibilité des ouvrages spécialisés (surtout ceux édités à l'étranger), beaucoup reste à faire, en France comme ailleurs.

Obstacles

Si une telle conception des choses est relativement facile à formuler en vase clos, encore qu'elle soit loin de recueillir l'unanimité, sa réalisation n'est sûrement pas pour demain. D'abord on a besoin de disposer de beaucoup plus de recherches comparatistes solides : à l'heure qu'il est, il existe peu d'africanistes dont les connaissances soient suffisamment étendues et approfondies dans tous les domaines concernés pour travailler dans une telle perspective. Cependant les conditions sont désormais réunies pour que la situation change rapidement : on en admet de plus en plus la nécessité, les indispensables travaux spécialisés dans chacun des sous-domaines existent en nombre croissant, on est de plus en plus capable de repérer ceux qui manquent (ce qui signifie que les lacunes ne tarderont pas à être comblées). Il est vrai cependant que des méthodes de travail et des modèles d'analyse appropriés, permettant l'étude comparative valable de phénomènes apparemment si divers, restent à élaborer. Ce n'est pas une mince besogne.

Cette étape franchie, il faudra trouver le moyen de contourner trois autres obstacles majeurs :

- **le changement des mentalités**, tant chez les élèves et leurs parents que chez ceux qui détiennent le pouvoir de décision. Les résistances seront multiples et tenaces, mais pas forcément invincibles : après tout, on a bien su faire admettre, au Nigéria, la langue et la littérature yoruba au programme

du West African School Certificate, les réformes de Tananarive ont beaucoup fait pour débloquer une autre situation défavorable en Afrique francophone.

- **le filtrage des nouvelles connaissances** comparatives, pour aboutir à des programmes, des méthodes d'approche, du matériel pédagogique utilisables aux différents niveaux d'enseignement. Les problèmes, bien que gigantesques, ne sont pas différents par leur nature de ceux contre lesquels on lutte déjà.

- **la formation des maîtres** serait sans doute plutôt bricolée pendant un certain temps, encouragée et guidée plutôt que véritablement menée par les maîtres existants. Mais ceux-ci ont souvent une expérience personnelle durement acquise de ce genre de bricolage sur le tas, puisque c'est ainsi que bon nombre d'entre eux se sont formés eux-mêmes à la littérature africaine en langues européennes. En principe ils seraient donc assez bien placés pour faciliter aux jeunes, l'étape suivante.

Envisager l'avenir sous cette optique présente d'ailleurs un grand avantage supplémentaire. L'Europe n'étant guère mieux préparée que l'Afrique pour l'orientation préconisée ici, il faudra bien que le gros du travail à faire se fasse sur place, dans chacun des pays concernés. Ce qui augmenterait les chances d'élaborer des modèles véritablement adaptés aux besoins de l'Afrique, de multiplier les échanges entre universités et instituts africains en encourageant les efforts sud/sud. La vie intellectuelle africaine ne pourra qu'en sortir fortifiée.

Français/francophone

On l'a maintes fois répété au Colloque, des liens trop étroits subsistent encore, dans l'enseignement, entre les littératures africaines et celles des anciens colonisateurs. C'était particulièrement frappant pour les pays francophones, les mieux représentés au Colloque. Même dans les pays qui ont fait le plus pour s'affranchir de cette tutelle, les problèmes se définissent toujours par rapport à la littérature française. On le voit jusque dans les réformes, qui accor-

dent toutes la priorité à la littérature écrite, écrite en français, et cela en grignotant plus ou moins de place dans les programmes à la littérature française (pour laquelle d'ailleurs tous les professeurs continuent d'être formés).

En dehors de l'Afrique, ce même lien se retrouve un peu partout. Là aussi des réformes s'imposent. Mais pas du même genre : il n'y a aucune raison de supposer que les littératures africaines, pas plus que la littérature française, doivent avoir partout le même statut. Conformément au principe prôné pour l'Afrique, il est normal que la littérature nationale ou ethnique soit au centre du cursus. Que d'autres fassent constellation autour, dans le but d'assurer une saine ouverture sur le reste du monde. Des échantillons de toutes les littératures africaines feraient partie de cette ouverture, qui viserait tous les élèves, et ce très tôt, dans leur scolarisation. On s'occuperait surtout, comme en Afrique d'ailleurs, de montrer comment la littérature fonctionne en tant qu'institution sociale, en s'efforçant d'en faire des analyses sinon objectives du moins aussi peu entachées que possible d'idéologie chauvine.

Dans les pays où le français est la langue authentique des habitants, cela diminuerait, à la longue, la tendance à ne tenir compte que de la seule littérature africaine en français, à réduire celle-ci, en outre, à un simple appendice plus ou moins spécialisé de la littérature métropolitaine, ou au contraire à y déceler abusivement des particularités constantes. En attendant, il faudrait au moins trouver le moyen d'encourager des connaissances plus généralisées dans la population, et surtout plus saines, sur l'Afrique et sur sa créativité. Pour cela, des réformes dans l'enseignement de l'histoire sont tout aussi urgentes que celles des programmes littéraires. Il faudrait, également, regarder de plus près les méthodes d'enseignement, ainsi que le discours plus ou moins conscient que tiennent beaucoup d'enseignants dès qu'il s'agit de l'Afrique.

Dans les pays où le français est déjà une langue étrangère et enseignée comme telle (l'Australie par exemple, ou l'Allemagne), le statut de la littérature francophone est

encore différent. Il paraît presque inévitable, du moins dans un avenir prévisible, qu'elle ne soit enseignée qu'en annexe aux programmes de français, ce qui limite radicalement le nombre des élèves qui y accèdent, et rend encore plus essentielle la responsabilité de faire ressortir les véritables rapports entre littérature française et littérature africaine. L'attention portée aux méthodes d'enseignement et au discours général sur l'Afrique sera également primordiale. Certes, il sera souvent moins délicat qu'en France, de faire passer des analyses littéraires ou historiques où la France ne fait pas toujours figure de héros, car l'idéologie de base des élèves comportera sûrement certaines distances à l'égard de ce pays. Pour une fois que le chauvinisme nous facilite la tâche...

Pour aller plus loin...

Si le Colloque a très bien réussi à décrire la situation actuelle, les propositions concrètes pour y remédier ne sont pas allées très loin. Paradoxalement, cela tient peut-être à ce que les positions théoriques, et surtout idéologiques, n'ont pas souvent été définies avec précision. Car théorie et démarches pratiques sont solidaires en ce sens que définir ses valeurs et ses buts, c'est faire surgir sous un éclairage spécifique les problèmes à résoudre. Bien sûr, il y avait un large consensus sur la nécessité de promouvoir la créativité africaine ; mais peu de précisions sur la manière d'y parvenir. L'expérience nous montre déjà pourtant que ce n'est pas le simple fait d'inscrire un ouvrage africain à tel programme scolaire qui changera grand-chose. Au contraire, dans certaines conditions cela peut retarder les effets escomptés. Il paraît évident, par exemple, qu'en consacrant une heure par semaine à la littérature africaine alors qu'on en prend trois pour la littérature française, on fait subir à l'élève africain une hiérarchie dévalorisante pour sa propre identité culturelle. Mais est-il certain que le résultat soit différent, même s'il y avait égalité d'heures de travail ? Après tout, où trouve-t-on dans le monde, ailleurs qu'en Afrique, une culture si peu sûre

d'elle-même qu'elle accorde une part égale à **une seule** culture étrangère ? En fait, on ne connaît pas encore les effets de différents dosages : rien que pour décider de la **quantité** de littérature africaine souhaitable, des expériences soigneusement contrôlées restent à entreprendre.

Ce n'est pourtant pas la quantité qui paraît le plus important. Assurer même une large prédominance dans les programmes aux littératures africaines (et la plupart des pays n'en sont pas encore là) serait sans doute peine perdue si on ne leur accordait en même temps un **statut** convenable. Cela exige l'abandon de tout discours, même (surtout) implicite, tendant à présenter comme absolues, universelles, ou simplement prioritaires des valeurs esthétiques relevant d'une quelconque tradition européenne. Cela est beaucoup plus facile à dire qu'à faire. Il s'agit en fait de repenser de fond en comble, de l'intérieur des diverses cultures africaines, les bases de la notion même de valeur esthétique, en utilisant comme données empiriques des corpus (africains) qui jusqu'ici n'ont guère servi à de telles fins. Et de **vivre** cette réorientation. Comme il y a peu de chances d'y arriver en une seule génération, il est urgent de s'y mettre. Sinon tout enseignement de littérature africaine risque de paraître un enseignement de seconde classe.

Passons au **contenu des programmes**. Bien qu'on ait effleuré quelques aspects de ce problème (l'absence quasi totale d'auteurs maliens dans les programmes du Mali, le silence sur certains ouvrages de Beti au Cameroun), ses dimensions sont assez vastes pour mériter une attention toute particulière. Comme tous les ouvrages n'ont pas la même utilité pédagogique, comme tout choix entraîne des conséquences idéologiques, il importe de réfléchir longuement aux critères de sélection des textes. Il n'est pas indifférent par exemple que les classiques qui prédominent dans les programmes actuels soient ceux qui se sont vu décerner le grade de classique dans des conditions coloniales ou néo-coloniales, par des processus déterminés par des préoccupations, des codes littéraires, des institutions paralittéraires,

res; même un public, métropolitains. Déjà les résultats obtenus sont susceptibles de varier selon qu'on retient **Le Devoir de violence** ou **Chants d'ombre**, **l'Etat honteux** ou **l'Aventure ambiguë**. Qu'en sera-t-il avec l'avènement de nouvelles générations d'écrivains, avec l'inclusion d'autres genres de créativité? Je ne pense pas que nous le sachions encore. Il va de soi que le détail de ces réflexions appartient à chaque pays. Il sera fonction des priorités générales retenues; mais les principes qui peuvent influencer les décisions à prendre sont du ressort d'un colloque international.

Le contenu de l'enseignement n'a pas moins d'importance. A une ou deux exceptions près, on n'a pas tenté d'approfondir la question de savoir ce que l'on voulait exactement enseigner dans ces littératures. Comme si « la littérature » allait de soi... En fait, tout enseignement, même élémentaire, est informé par des modèles implicites; un enseignement efficace, répondant aux buts que l'on s'est proposés, exige que les sujets traités découlent dans une progression logique de modèles aussi cohérents et complets que possible, modèles qui tiendraient compte des questions fondamentales (comme par exemple la spécificité du discours littéraire, son fonctionnement social et esthétique, ses effets idéologiques virtuels), ainsi que des apports sans cesse renouvelés de la théorie littéraire. Sinon, on s'embarque dans un empirisme de mauvais aloi, sans même disposer d'instruments de contrôle des effets ou des progrès éventuels. D'où un grand risque d'immobilisme, de rabâchage superficiel, de mystification autoritaire, et d'autres effets inattendus (il est parfaitement possible d'inspirer, sans le vouloir ni même le savoir, des attitudes fascinantes à partir des textes les plus décents). L'état actuel des modèles littéraires dans leurs rapports avec des programmes scolaires éventuels aurait fait une belle série de dé-bats.

Enfin la **structure de l'enseignement** (relations entre maîtres et élèves, approches et méthodes pédagogiques). On était bien sûr d'accord pour écarter un simple décalque des méthodes françaises, conçues pour une situation péda-

gogique différente. Mais on n'est pas allé très loin dans une réflexion sur d'éventuelles alternatives (à part quelques possibilités évoquées pour la littérature orale). Il est vrai qu'en France les résultats pourtant probants des recherches en pareil domaine, ont beaucoup de mal à trouver audience, surtout en littérature et surtout au niveau supérieur. Cette attitude aurait-elle été exportée vers les anciennes colonies? Ce serait trop bête, car, négliger ces problèmes, pourrait compromettre l'efficacité de toutes les autres réformes (voir Freire etc. sur les effets néfastes des approches autoritaires, effets qui peuvent percer au niveau idéologique le plus général). Donc tout un travail à faire, beaucoup de recherches à mener, pour définir des procédés pédagogiques adaptés aux contextes spécifiques, et cela tant pour les littératures en langues maternelles qu'en langues étrangères (en effet, on commence seulement à se rendre compte que les démarches pratiques ne doivent pas être pareilles dans les deux cas). Espérons d'ailleurs que l'on finira par reconnaître que la littérature (même africaine) écrite en français gagnerait à être enseignée comme s'il s'agissait d'une langue étrangère. Car le français n'étant presque jamais le véhicule fondamental de communication, tout ce qui est essentiel à une lecture littéraire, - structures connotatives, affectivité, codes spécifiques, - est effectivement étranger.

Proportion des textes africains, proportion du traditionnel ou du moderne, de l'écrit ou de l'oral, statut des littératures africaines, choix des ouvrages à enseigner, ce qu'on enseigne par les textes retenus, comment on l'enseigne: à mon sens on ne viendra à bout des problèmes qu'en les attaquant sur tous ces fronts à la fois. Et sur chacun surgit, inévitable, la question des distances vis-à-vis de la France. Résultat logique de certaines attitudes culturelles françaises, le débat se cantonne souvent dans un certain manichéisme primaire, oscillant entre la tentation d'endosser l'habit à la française (quitte à y ménager quelques africanisations tout à fait symboliques) et une volonté de tout brûler dans cette garde-robe maudite. Pour l'étran-

ger que je suis (étranger à la fois à l'Afrique et à la France), il est peut-être plus facile de voir qu'il n'y a pas qu'un seul habit à la française, que certains de ces vêtements me vont beaucoup mieux que d'autres; que d'ailleurs il existe de par le monde d'autres gardes-robes où j'aime choisir certains articles qui sont parfaitement assortis avec tel vêtement français même si aucun Français ne songe à les porter ensemble; qu'enfin mon armoire contient quelques vieilles hardes bien de chez moi, qui avec le temps ont pris la forme de mon corps. S'agissant de l'enseignement de la littérature, je m'estime libre de puiser largement dans les richesses des multiples apports français, sans pour autant que ma manière de faire corresponde à aucun modèle français, officiel, traditionnel, novateur, et surtout pas à l'exclusion d'éléments américains, japonais, russes, autochtones.

Enfin un dernier regret, mitigé, en ce qui concerne le Colloque. Malgré les vœux de plusieurs participants, on n'est pas parvenu à faire le bilan des travaux, ni à énoncer des priorités pour des suites éventuelles. Certes, l'emploi du temps très chargé, la multiplicité des points soulevés au cours des interventions et des débats, auraient rendu la tâche extrêmement difficile. D'ailleurs, comme la décision était déjà prise d'y consacrer ce numéro de **rpc**, assurant ainsi un certain temps de réflexion avant de mettre les points sur les **i**, sans doute n'était-ce pas finalement une mauvaise chose. D'autant plus qu'une réunion en marge du Colloque a vu l'Association pour l'étude des littératures africaines prendre un premier essor. Ce sera sans doute celle-ci, fondée sur la volonté clairement exprimée d'insister sur la pluralité et la diversité des littératures africaines, qui veillera à ce que la voie de l'avenir soit plus large et mieux balisée. On ne peut que lui souhaiter longue vie et un dynamisme à la hauteur des multiples problèmes pratiques que le Colloque a permis de définir ou d'entrevoir.

Robert Sherrington,
Department of French Studies
University of Sydney, N.S.W. 2006,
Australie